

Évaluation de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris

Évaluation de pays

PHILIPPINES

Résumé Exécutif

La deuxième phase de l'évaluation de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide porte sur les enjeux et les thèmes relatifs à trois questions centrales. La première de ces questions concerne les facteurs qui influent sur la pertinence des principes de la Déclaration de Paris, à savoir l'appropriation, l'alignement, l'harmonisation, la gestion axée sur les résultats et la responsabilité mutuelle. La deuxième question se rapporte aux processus de développement et aux résultats intermédiaires, et vise à évaluer les effets de la Déclaration de Paris sur l'acheminement et la gestion de l'aide publique au développement ou de l'aide étrangère. Enfin, la troisième question vise à évaluer les contributions de l'aide aux résultats du développement, en prenant le secteur de la santé et le développement rural comme objets d'étude.

Pour répondre à ces principales questions, l'équipe s'est appuyée sur des faits puisés dans une variété de sources, notamment des sources secondaires de données, c'est-à-dire des statistiques socio-économiques officielles, mais aussi des entrevues avec des groupes de discussion et des résultats d'enquêtes spécialisées portant sur l'utilisation de l'aide publique au développement. Les résultats d'une étude faite en 2005 ont servi de données de référence.

Pour ce qui est de la première des principales questions, la tendance est respectable si l'on se fie à la croissance récemment enregistrée aux Philippines. Cependant, une proportion considérable de personnes et de familles fait toujours face à des difficultés économiques. L'incidence du chômage et de la pauvreté reste élevée. À cet effet, le gouvernement des Philippines continue à compter sur l'assistance technique sub-

ventionnée pour renforcer les capacités et sur l'aide financière sous forme de prêt pour réaliser d'importants projets d'infrastructure.

En ce qui a trait à la deuxième des principales questions, qui touche l'appropriation, les Philippines obtiennent un excellent classement. Bien avant que la Déclaration de Paris ne soit adoptée en 2005, lorsqu'ils ont élaboré les stratégies de partenariat du pays, le gouvernement et ses partenaires du développement issus de la communauté des donateurs ont adopté un plan de développement à moyen terme pour les Philippines. Après 2005, il a été convenu de part et d'autre d'adhérer aux principes de la Déclaration de Paris et de laisser ces principes guider la conduite des programmes et des projets financés par l'aide. Cependant, le gouvernement doit élargir et intensifier le dialogue avec le Congrès et les organisations de la société civile pour que l'appropriation par le pays soit plus soutenue.

Des progrès considérables ont été réalisés relativement à l'adoption des systèmes du pays, notamment au regard des marchés publics et de certains aspects de la gestion des finances publiques. Cependant, le gouvernement doit encore apporter des améliorations à la gestion du budget et à la production de rapports, et lutter contre la corruption. De plus, il faudrait maintenir les initiatives actuelles visant à mettre en place un système intégré de gestion des résultats.

Entre-temps, certains donateurs bilatéraux doivent s'efforcer d'honorer les engagements qu'ils ont pris à l'égard du déliement de l'aide et de la réduction du nombre d'unités parallèles de mise en œuvre de projets.

Le mécanisme institutionnel issu du Forum sur le développement des Philippines s'est avéré une tribune efficace pour la coordination, l'exécution, le suivi et l'évaluation de l'aide. Cette tribune devrait être tenue régulièrement et sans faute, conformément à l'entente conclue entre le gouvernement et ses partenaires du développement, ce qui comprend les organisations de la société civile.

En ce qui concerne la troisième question principale, les éléments de preuves qui se dégagent des deux secteurs à l'étude, c'est-à-dire la santé et le développement rural, laissent croire que l'amélioration de l'efficacité de l'aide est prometteuse dans les deux secteurs. En matière de santé, de sérieux efforts ont été investis pour organiser l'aide autour du programme public de réforme du secteur de la santé. Ces efforts donnent des résultats qui permettent de se rapprocher des cibles prévues dans les Objectifs du Millénaire pour le développement en matière de santé. Cependant, il reste beaucoup de travail à faire pour atteindre l'objectif visant à réduire le taux de mortalité maternelle.

Dans le secteur du développement rural, la fragmentation de l'aide a été réduite dans la foulée de la Déclaration de Paris, cette dernière ayant amené différents donateurs à travailler ensemble au renforcement des capacités des différentes

agences d'exécution participant au développement rural. À la suite de la DP, les organismes publics et les donateurs se sont mis d'accord sur une stratégie de développement rural. Les premières initiatives des donateurs visant à mettre en œuvre la stratégie de soutien au programme national ne sont pas allées sans frictions, certains employés des organismes d'exécution, surtout sur le terrain, ayant eu de la difficulté à se conformer aux nouveaux systèmes et mesures relatifs à la gestion financière, par exemple. Il y a donc tout lieu de croire qu'il faudrait consacrer davantage d'efforts au renforcement des capacités et à la diffusion de la DP au niveau du terrain et des gouvernements locaux. Entre-temps, les efforts d'harmonisation que déploient les partenaires du développement permettent d'enregistrer des progrès dans le domaine de la gestion axée sur les résultats.

Dans l'ensemble, la Déclaration de Paris a contribué à l'amélioration de l'efficacité de l'aide. Le processus est cependant loin d'être terminé. Mais tant et aussi longtemps que le gouvernement et la communauté des donateurs entretiennent à différents niveaux un dialogue continu sur la programmation sans perdre de vue les principes de la Déclaration de Paris, il y a d'excellentes perspectives d'obtenir les résultats de développement voulus.